

Edito de la newsletter de Zone Franche (mars 2008)  
De Frank Tenaille

« En Europe, la diversité des cultures crée un frein à la pénétration des produits agro-alimentaires américains, mais, avec patience et endurance, nous arriverons à faire plier les Européens et à leur faire changer leurs habitudes culturelles ».

Sara Lee (PDG de la firme agro-alimentaire Sara Lee)

#### POKER MENTEUR AUTOUR DE LA CULTURE.

Tous les indicateurs sont au rouge. L'Etat, versus Sarkozy, se désengage de la culture et la rhétorique de ses représentants, la Ministre Christine Albanel en tête, ne sont là que pour organiser la retraite en bon ordre. L'objectif – dans un premier temps - étant de dégraisser sans trop froisser les structures centrales (centres dramatiques et chorégraphiques, scènes nationales, opéras, orchestres) qui disposent encore d'un pouvoir de dissuasion. Les associations, compagnies, salles, festivals, lieux des pratiques amateurs, tous ces viviers de l'innovation et de l'action de proximité, étant invités à jouer gratis ou à mettre la clef sous la porte. À charge aux collectivités territoriales qui financent déjà 80% de l'art et de la culture en France de se débattre avec les revendications des soutiers de la culture et les nouvelles prérogatives qu'on leur transfère sans les moyens afférents. C'est ce qui est qualifié – la novlangue technocratique libérale étant d'une richesse sémantique infinie - de « refondation d'une politique publique en faveur de la culture ». Laquelle se ferait, si l'on sait lire les textes de cadrage, en marginalisant ces fondamentaux de la sensibilisation artistique, que sont le spectacle vivant, la diffusion de proximité, l'éducation populaire, le développement culturel territorial. Cette braderie d'un maillage artistique et culturel que nous envient nos voisins européens ne doit pas se faire en catimini. Les Fédérations d'éducation populaire pour les arts et la culture au quotidien, qui n'ont pas l'habitude de hausser le ton, l'ont dit à leur manière en suspendant sine die leurs travaux dans le cadre de la Charte Éducation populaire – Culture (1). Et c'est que ce suggère « L'adresse au Président de la République pour une relance de la politique artistique et culturelle de la France », signée conjointement par les structures de la FEPS (Fédération des employeurs du spectacle vivant public et privé) et celle de l'UFISC (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) dont est partie prenante Zone Franche (2).

De fait, l'on assiste aux prémices d'une mobilisation tous azimuts des acteurs de la culture, gros et petits mêlés, lesquels à travers les témoignages des coupes franches en cours commencent à percevoir l'ampleur des dégâts à venir. Car ce qui est en question ne relève pas comme essaye de nous en persuader le Premier ministre, François Fillon, d'une simple participation de la Culture à une austérité partagée. Il s'agit, au contraire, d'une « rupture » (aveu : les arbitrages budgétaires ont été décidés avant que la fameuse RGPP - Révision générale des politiques publiques - ait livré ses conclusions) avec une tradition étatique centrale qui, depuis la Libération et André Malraux, voyait dans la culture un des consensus du vivre-ensemble, un facteur de démocratie, un vecteur de dynamisation des imaginaires individuels et collectifs, un contrepoids salutaire à l'industrie du divertissement. Le consommateur-client soumis à des produits de masse et à rotation rapide plutôt que le citoyen invité à choisir des œuvres moins lyophilisées à « écoulement lent » ? Disneyland et la Star'Ac en place de la transmission des savoirs et de la démocratisation culturelle ? L'audimat au lieu du patrimoine vivant ? Nous nous y dirigeons doucement, une vision comptable et populiste du fait culturel préparant le terrain à des « industries culturelles » déjà omnipotentes dans certaines fabriques de temps de cerveaux disponibles. Face à cette logique, le monde artistique n'est pas sans atouts pour susciter résistances et, surtout, alternatives. Il a dans sa manche une carte économique : ainsi le rapport Guillot a montré, par exemple, que le spectacle vivant et audiovisuel génère autant d'emplois que le secteur automobile (équipementiers compris). Il détient la carte de cette diversité que la France a officiellement fait sienne avec la Déclaration universelle de la l'Unesco qu'elle a vivement défendu ; le pluralisme des sources et des offres ne pouvant réellement être garanti que par une grande politique de service public laquelle, même écornée ces dernières années, garde majoritairement l'attache des Français (2). Il peut aussi user de la carte citoyenne, à travers l'extraordinaire maillage de structures et associations qui contribuent à donner à l'art et la culture toute sa place dans le territoire. Mais pour que ces atouts soient efficaces, il faut que le monde de la culture, brisant avec son nombrilisme impénitent et ses micro-féodalités, décide de mettre la pédagogie au cœur de son action. Combien de divisions demandait l'autre ? En l'occurrence, ces millions d'interlocuteurs (spectateurs, membres d'associations, amateurs) qui à travers les milliers de rendez-vous de la culture sont susceptibles d'être éclairés sur ce qui se trame et peuvent se muer en alliés, tant c'est aussi d'eux et de la vie de la Cité qu'il s'agit. Durant l'été 2003, la grève des intermittents avait montré la puissance d'une mobilisation locale et nationale et révélé au grand public la réalité économique, sociale, artistique

du spectacle vivant. Pour autant, par corporatisme, cette mobilisation n'avait pas été conduite avec autant de prosélytisme qu'elle aurait pu l'être. Cette fois, ce n'est pas dans des « entretiens » de Valois, dût-on s'asseoir à la table de poker menteur, que se jouera le rapport de force mais bien sur le terrain quotidien de la culture, via un travail d'explication d'autant plus nécessaire que les décideurs en région ne sont pas immunisés contre les effets délétères d'une perception strictement comptable des choses de l'art. Parce que le milieu culturel est atomisé (intérêts, budgets, implantations dissemblables) et qu'il n'a pas l'unicité des chauffeurs de taxis ou des coiffeurs qui viennent d'obtenir gain de cause, parce que la culture est un enjeu symbolique qu'ignorent les ratios, la confrontation qui s'ouvre va être longue, complexe. Mais si elle s'inscrit dans une vision stratégique plurielle et démocratique, prenant en considérations les nouvelles attentes culturelles d'un XXI<sup>e</sup> siècle branché sur les échanges des savoirs et des patrimoines d'ici ou du monde, les acteurs de la culture ont tout à gagner dans ce défi de civilisation.

Frank Tenaille

(1) Les fédérations d'éducation populaire pour les arts et la culture au quotidien regroupent les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), la FNFR (Confédération nationale des Foyers ruraux), la FFMJC (Fédération Française des maisons des jeunes et de la culture), la FNLL (Fédération Nationale Léo Lagrange), la Ligue de l'enseignement et Peuple et Culture.

(2) L'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) regroupe : La FEDERATION (Association professionnelle des arts de la rue), la FEDUROK (Fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles), le SYNAVI (Syndicat national des arts vivants), le SCC (Syndicat du Cirque de Création), la FSJ (Fédération des Scènes de Jazz et de musiques improvisées), le CITI (Centre International pour le Théâtre Itinérant), le RESEAU CHAINON (Fédération des Nouveaux Territoires de l'Art), ACTES IF (Réseau solidaire de lieux culturels franciliens), la RIF (Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France), le SMA (Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de Musiques Actuelles) et ZONE FRANCHE (Fédération des musiques du monde).

(3) Rappelons aussi que la France fut en pointe dans la bataille au moment du GATT pour la reconnaissance de « l'exception culturelle » partant du principe que la culture n'était pas une marchandise comme les autres.